

Vous souhaitez en savoir plus, ou nous faire part de vos bonnes pratiques ?

Allez sur : www.fieec.fr et téléchargez le guide professionnel de la FIEEC



Pourquoi mettre en marche la RSE?



En TPE-PME, une démarche progressive

Les TPE-PME qui réussiront demain sont celles qui auront su anticiper les attentes de leurs parties prenantes (clients, salariés, actionnaires, fournisseurs, services publics...) et développer avec elles des relations équilibrées et constructives. Ainsi, étape par étape, action après action, se consolide la performance globale de ces entreprises (économique, sociale et environnementale), dans le cadre d'une croissance harmonieuse. Et ainsi sont capitalisés leurs progrès successifs, avec une vision partagée à terme, pour chacune de ces TPE-PME: accroître la valeur de l'entreprise.



Les 12 raisons de mener une démarche de RSE

- La RSE s'inscrit dans un nouveau projet d'entreprise « Vision / Mission / Valeurs ».
- La RSE éclaire la stratégie d'entreprise, qui mobilise les dirigeants et leurs équipes.
- Sans obligation, la RSE est une démarche volontaire, menée à son rythme.
- Mettre en œuvre la RSE, c'est impulser une dynamique de progrès.
- 5 La RSE catalyse l'innovation technique et organisationnelle.
- La RSE renforce la cohésion interne et accroît l'attractivité de l'entreprise pour les futurs embauchés.

- Le dialogue avec les « parties prenantes » internes et externes est un principe de RSE qui permet de consolider les relations.
- B La RSE permet de se poser les bonnes questions : conformités, attentes des parties prenantes...
- Mener une démarche RSE permet aussi de mieux gérer ses risques et opportunités.
- La IRSE valorise l'entreprise et sa performance globale, reconnue par les financeurs.
- La RSE contribue fortement à la bonne image de l'entreprise, reconnue par les clients, prescripteurs, fournisseurs...
- Les spécifications d'achats des grands clients intègrent de plus en plus de critères RSE.